



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mars 2016

Agenda social : les priorités CFDT

Les organisations syndicales ont rencontré en début d'année les Vices Présidents (Mme Vullien, Mr Rousseau) pour échanger sur l'agenda social 2016-2020.

Reçue le 15 février, la CFDT a énuméré ses priorités et revendications.

I : le pouvoir d'achat :

- Mutuelle : la CFDT demande en priorité un contrat de groupe avec une participation à hauteur de 50% ou, à défaut une plus grande participation de l'employeur (contrat individuel 36€ et contrat famille 50 €).
- Prévoyance : doublement de la participation employeur portée de 10 € à 20 €.
- Ticket restaurant ; augmentation valeur faciale à 8.50€ avec une participation à 60%.
- COS ; cotisation employeur portée à 1.2 % de la masse salariale pour permettre l'accès à plus de prestations ouvertes à tous les agents
- RI nos demandes seront développées en réunion spéciale (intersyndicale partielle) avec Monsieur COLLOMB. En résumé nous demandons une harmonisation inter filières.
- Déroulement de carrière / avancement de grade / promotion et respect des ratios avec une priorité pour les agents de catégorie C.

II : l'emploi

- Remplacement systématique des agents sur les postes vacants (taux de vacance très élevé)
- Recrutements accélérés pour éviter des vacances temporaires, source de stress et de désorganisation et mise en place de « tuilages » ou tutorat pour permettre un passage de relai.
- Traitement amélioré de la mobilité interne : rendez-vous proposés aux agents, réponses systématiques aux agents, passage en CAP pour avoir un suivi et une équité de traitement.

SECTION CFDT INTERCO METROPOLE

III : temps de travail :

- Articulation vie privée/ vie professionnelle : Aménagement des horaires (prise en compte des demandes des agents pour les horaires variables, adaptés aux contraintes personnelles).
- Reconnaissance de la pénibilité et les sujétions particulières. Demande d'un état des lieux des services soumis aux sujétions particulières et participation à la réflexion sur le devenir des services (organisation, conditions de travail, parcours professionnel).
- Télé travail réflexion autour du décret du 11 février 2016. Mise en place d'un groupe de travail en 2016 pour préparer son application.
- Heures supplémentaires ; modalité des récupérations au choix ou payement ; harmonisation des règles inter services.
- La CFDT réitère sa demande d'une formule de travail avec une semaine de 4 jours.

D'autres chantiers sont également à mener en 2016 :

- Mise en place d'un groupe de travail concernant les agents des collèges.
- Infos claires, précises et identiques pour l'ensemble des agents : pour info RH (pont de l'ascension, semaine de 4 jours, CET, aménagement du temps de travail,...) et la réorganisation actuelle.
- Nos inquiétudes sur le projet de réorganisation sans moyens en particulier pour des locaux adaptés (acquisitions ou locations, travaux et aménagements, déménagements et équipements des nouveaux locaux) à priori sans budget réservé.
- Vie du comité Averroès.
- Accès à des moyens de communication pour les organisations syndicales, page COMETE, messages à ALL, à déterminer au sein de la charte syndicale.

**Rejoignez la CFDT
pour faire avancer ces revendications.**